

*Rachida Dati*

*Ancien Ministre,  
Ancien Député Européen,  
Maire du VII<sup>e</sup> Arrondissement*

Paris, le **28 NOV. 2019**

Ref: RD/NS

Madame, Monsieur,

Le projet d'installation d'un « Grand Palais éphémère » soulève encore de nombreuses inquiétudes, légitimes, auprès des riverains du Champ de Mars. Je les comprends et je les partage.

Cette structure, susceptible d'accueillir pendant quatre ans les événements du Grand Palais puis les épreuves des Jeux Olympiques, n'a pas sa place dans le plus grand jardin de Paris.

Elle m'a été imposée par la Mairie de Paris et l'État.

Comme vous le savez, en tant que maire d'arrondissement je n'ai aucun pouvoir, ni aucune compétence juridique pour m'opposer à ce projet. Le Champ de Mars appartient à la Ville de Paris.

Le 2 juillet 2018, j'ai donc fait adopter par le Conseil de Paris un vœu amendant la convention d'occupation du domaine public qui permettait cette installation sur le Champ de Mars, afin de protéger les riverains de toute forme de nuisances.

Un refus du Conseil de Paris sur ce texte aurait amené l'État à passer en force sans l'aval de la Ville, nous faisant de fait perdre tout levier de négociation. Faire la politique de la chaise vide aurait eu des conséquences plus graves encore pour les riverains du Champ de Mars.

J'ai tenu à me concerter avec vous, à vous expliquer mes choix, ainsi que le contenu de ce projet, à chaque étape de cette procédure. Le mardi 4 décembre 2018, j'ai organisé une réunion publique sur ce dossier, avec l'ensemble des interlocuteurs. J'ai également répondu précisément et de manière circonstanciée à chaque courriel et courrier qui m'a été transmis.

../..

- 2

Plusieurs documents ont depuis été rédigés et signés, sur la base de la convention d'occupation du domaine public que j'ai fait amender.

Le contrat de concession et le cahier des charges ont été préparés, je les ai donc demandés de toute urgence.

Enfin, j'ai obtenu le départ du Mur pour la Paix, après 20 ans de présence illégale sur le Champ de Mars.

Je vous confirme ma détermination à m'opposer avec force à ce projet disproportionné, pour protéger nos espaces verts et notre cadre de vie.

Je souhaite, comme je l'ai toujours fait sur ce dossier, vous tenir informés en temps réel de ses derniers développements qui cristallisent toute notre contestation. Je tiendrai à ce titre une réunion publique, à la Mairie du 7<sup>e</sup>, le **mercredi 11 décembre à 19h en salle des mariages**. Je vous invite à me confirmer votre participation en m'écrivant sur mon adresse [rachida.dati@paris.fr](mailto:rachida.dati@paris.fr) ou par téléphone au **01 53 58 75 60**.

Vous pouvez compter sur ma mobilisation pour enjoindre Paris 2024, la Réunion des Musées Nationaux et du Grand Palais ainsi que la Ville de Paris à revenir par tous les moyens sur ce projet qui n'est ni utile, ni nécessaire.

Je vous prie de croire, Madame, Monsieur, en l'expression de mes sentiments les meilleurs.

*Rue à Vous*

Rachida DATI

